

# UN PLAN D'ACTION POUR LE MARAVAL

## AXE 1 : Améliorer la qualité piscicole du Maraval

- ❖ Arrêt des déversements de truites
- ❖ Evaluation du stock piscicole actuel (pêche électrique)
- ❖ Suite à cet état des lieux :
  - Restaurer les sites de fraie (décolmatage, arasement des seuils limitants...)
  - Améliorer le déplacement du poisson (arasement des embâcles obstruant le lit, effacement des seuils sans usages, abaissement des seuils « naturels »)
  - Mise en réserve de la totalité du ruisseau pour une durée de 3 ans.
- ❖ Evaluer l'impact de ces mesures à l'échéance du programme et ajuster le mode de gestion du cours d'eau afin de pérenniser les actions réalisées.



## AXE 2 : Améliorer la qualité des milieux

- ❖ Restauration de la ripisylve par un traitement approprié
- ❖ Gestion sélective des embâcles et seuils naturels
- ❖ Décolmatage du fond du lit par l'abaissement des seuils les plus pénalisants
- ❖ Scarification des frayères colmatées
- ❖ Diversification des écoulements dans les zones de calme (épis, blocs...)
- ❖ Bouturage et plantation des berges nues et dégradées
- ❖ Régénération naturelle de la végétation (pose de clôtures en haut de berge, limiter l'usage de l'épareuse ...)



## AXE 3 : Améliorer la qualité des eaux

- ❖ Suivi de la qualité physico-chimique de l'eau du Maraval.
- ❖ Limitation du ruissellement sur les versants.
- ❖ Amélioration de la capacité d'auto-épuration du cours d'eau



## AXE 4 : Améliorer les pratiques agricoles

- ❖ Limiter l'accès du bétail au lit du cours d'eau (pose de clôtures en haut de berge).
- ❖ Aménagement de point d'abreuvement pour le bétail
- ❖ Aménagement de passages à gué empierré pour le bétail
- ❖ Amélioration des conditions de franchissabilité des passages busés pour le poisson

## AXE 5 : Améliorer la pratique de la pêche

- ❖ Mise en place d'une signalétique claire sur le terrain (panneaux « pêche interdite », rappels au niveau des différents points d'accès).
- ❖ Création d'une brochure d'information et de sensibilisation des riverains et pêcheurs au programme d'actions en cours.
- ❖ Organisation et suivi des travaux par un comité technique de l'opération (AAPPMA de Cordes, FDAAPPMA, CSP, MISE, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Contrat de Rivière Cérou, CATER)



## Pour en savoir plus...

Contrat de Rivière Cérou  
10 place ste Marie  
81 400 Carmaux  
Tél : 05 63 36 15 06  
Mél : ccsc.rivierecerou@wanadoo.fr

Conseil Général du Tarn  
Service Eco-Actions - CATER  
Lices Georges Pompidou  
81 013 Albi cedex 09  
Tél : 05 63 48 68 54  
Fax : 05 63 48 68 39  
Mél : pascal.cougoule@cg81.fr

Document conçu  
par le Conseil Général du Tarn  
Service Eco Actions - C.A.T.E.R.

Crédit photos :  
Gwénaél BONIN - Pascal COUGOULE



# Bulletin tarnais

DES techniciens et agents de rivière

## Plan de gestion piscicole du Maraval

### EDITO :

La pêche est un loisir particulier car elle s'appuie sur le milieu naturel.

Celui-ci est malheureusement trop souvent dégradé (pollutions chroniques, altération de la qualité de l'eau, dégradation des habitats...).

L'avenir de la pêche est compromis si rien n'est fait pour la sauvegarde de nos cours d'eau, et ce n'est pas les déversements surdentsitaires qui apporteront une solution durable.

La Gaule Cordaise a décidé en collaboration avec ses divers partenaires (CSP, Contrat de rivière Cérou, Fédération Départementale de la Pêche, Conseil Général du Tarn) de se donner les moyens de reconquérir le milieu en mettant en œuvre un programme de restauration et gestion du Maraval durant trois années.

Au bout de ces trois ans, un bilan sera dressé, et nous verrons si les résultats obtenus sont à la hauteur de nos espérances : Pêcher des truites Fario nées dans le ruisseau sans aucun apport de truites supplémentaires ! Bien sûr la pêche sera suspendue durant cette période, mais, on le sait, le vrai pêcheur de truites recherche le poisson sauvage, adapté à son milieu, à la robe sombre et mouchetée et offrant une belle défense à celui qui aura su la tenter par un bel appât correctement présenté !

Cette perspective vaut bien trois années d'abstinence !

Bernard BOYER  
Président AAPPMA de Cordes

#### > Le bassin versant du Maraval

Un cours d'eau karstique...

#### > Sectorisation du cours d'eau

Etat des lieux par tronçon homogène

#### > Les désordres observés

Embâcles, seuils, colmatage du lit...

#### > Qualité biologique du ruisseau

I.B.G.N., pêches électriques

#### > Vers un schéma de restauration et de gestion

Un projet en 5 axes...



## CONTEXTE

Il y a encore 10 ans, de l'avis général, le ruisseau de Maraval accueillait une population appréciable de salmonidés de souche. En effet, dame Fario semblait apprécier ce cours d'eau pour ses caractéristiques typiques dans une première catégorie piscicole :

- Ecoulement permanent
- Pente forte du lit
- Substrat graveleux
- Bonne oxygénation des eaux.

Cependant, une pêche électrique réalisée par le CSP en 2002 a mis en évidence une diminution dramatique du stock piscicole. Seules quelques truites en âge de se reproduire ainsi qu'un petit nombre d'estivaux avaient été retrouvées.

C'est dans ce contexte que l'AAPPMA de Cordes a sollicité le Contrat de Rivière du Cérou afin d'envisager une restauration de ruisseau et de ses populations de truites. Cet objectif ambitieux a nécessité une étude préalable du contexte local afin d'établir un diagnostic pertinent et d'identifier les causes de ce déclin.

Ce travail, réalisé au cours de l'année 2004 par les services du Contrat de Rivière Cérou, du CSP, de la fédération de pêche et de la CATER a été restitué au comité de pilotage le 24 novembre 2004.

Ce bulletin en reprend les conclusions et présente le programme d'actions qui en découlera.

## DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT

Le Maraval émerge de 2 résurgences au pied du massif calcaire dominant le hameau de Maraval, à 330 mètres d'altitude. D'une longueur de 3,5 Km, il s'écoule dans un vallon aux pentes boisées. Les abords du cours d'eau sont quant à eux occupés par des prairies et quelques champs.

Les pentes du lit sont fortes, entrecoupées de nombreux seuils naturels ou artificiels qui segmentent son cours en une succession de bassins, chutes d'eau, fosses et radiers.

Les eaux calcaires de ce bassin-versant déposent leur calcite sur le fond et les embâcles qui se pétrifient peu à peu.

Le cours du ruisseau s'apaise progressivement à l'approche de sa confluence avec le Cérou pour prendre l'aspect d'un paisible ruisseau de plaine à l'aval de la RD 600.

### QUALITE BIOLOGIQUE DU MARAVAL



Une pêche électrique réalisée par le CSP le 10 décembre 2004 a permis de recenser une population satisfaisante de vairons (espèce inféodée à la zone salmonicole) ainsi qu'un certain nombre de truites :

- 15 truitelles (9 à 15 cm)
- 6 truites adultes, en âge de se reproduire

De plus, une frayère effective a pu être observée à cette occasion, démontrant ainsi la réalité d'une reproduction naturelle sur le Maraval.

L'IBGN (Indice Biologique Global Normalisé) réalisé par le CSP le 7 juin 2004 met en évidence « une richesse faunistique peu élevée (17 taxons), les groupes les plus sensibles étant absents (plécoptères...). 80% de la biomasse est composée de gammares, espèce peu exigeante en matière de biotope ».

IBGN : 11 / 20

## SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Afin d'affiner le diagnostic et mettre en évidence les problèmes rencontrés sur le Maraval, ce dernier a été découpé en 5 tronçons homogènes, numérotés de 00 à 04 de l'amont vers l'aval.

Le tronçon MA 00 correspondant à la zone des sources n'a pas été intégré dans le périmètre d'étude.

Les désordres observés sur les secteurs MA 01, MA 02, MA 03 et MA 04 sont développés et analysés de manière thématiques dans la partie suivante :

### Gestion des embâcles



#### Les embâcles, facteurs de diversité :

- Des habitats pour la faune et la flore
- Du profil en long
- Des écoulements
- De la granulométrie du fond du lit

#### Modalités de gestion des embâcles préconisées :

- Enlèvement des gros embâcles provoquant des érosions de berge.
- Arasage des embâcles bloquant la circulation du poisson
- Maintien en l'état des petits embâcles.
- Réalisation d'ouvrages compensatoires

### Colmatage du lit

#### L'origine du colmatage :

- Bassin versant (ou partie) dégradé (zone des rougiers)
- Ralentissement des écoulements (faible pente ou obstacles dans le lit)
- Piétinement du lit et des berges par le bétail.

#### Des solutions curatives et préventives préconisées :

- Limiter le ruissellement sur les pentes
- Araser les seuils et embâcles sur les zones concernées
- Limiter l'accès du bétail aux berges



Zone colmatée en amont du seuil

### Pavage du lit

#### Les causes :

- Des eaux très calcaires
- Une succession de seuils facilitant la précipitation de la calcite
- Une pollution par les phosphates?
- L'absence de crues régulières

#### Les conséquences :

- Perte d'habitat pour les macro invertébrés (base de la chaîne alimentaire)
- Diminution des écoulements sous-jacents
- Dégradation des zones de fraie
- Diminution de la capacité auto épuratoire du cours d'eau



### Dégradation des berges

#### Constat :

- Piétinement du haut de berge
- Envasement du lit
- Dégradation de la qualité de l'eau
- Destruction de la végétation et des sous berges
- Elargissement du lit du cours d'eau

#### Des actions à promouvoir :

- Aménagement de point d'abreuvement en retrait de la rivière
- Cantonnement du bétail sur un site correctement aménagé
- Aménager un passage à gué en un point précis
- Mise en place de clôtures en haut de berge

